

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU BADMINTON DANS UNE LIGUE OU UN COMITÉ

Formation pouvant être prise en charge par un OPCA

Objectifs Pédagogiques

Établir une stratégie de développement du badminton à l'échelle régionale ou départementale

Définir un projet territorial partagé et décliner une contractualisation

Créer et animer un bassin de clubs

Maîtriser la création de clubs et l'accès aux équipements en adéquation avec le développement de la pratique

Nombre de stagiaires

5 à 20 personnes

La Ligue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Public

Acteur de comité ou ligue de badminton (agent de développement...)

Pré-requis

Le participant doit connaître le projet de sa structure et avoir des missions de développement

Intervenant

Cédric Grosjean, agent de stratégie et développement ligue Badminton Centre-Val de Loire

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Fiches de présence émargées, questionnaire d'évaluation, retours après études de cas et travaux durant la formation.

Méthodes, outils pédagogiques

Méthode participative, travail en atelier, étude de cas, vidéo-projecteur, diaporama, témoignages.

Lieu de formation : Siège Ligue - 6 bis rue des Urbets - 18000 Bourges
OF numéro 24 1801081 18

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1	Module 2	Module 3
mardi 3 avril 2018	Mercredi 4 et jeudi 5 avril 2018	vendredi 6 avril 2018
9h - 12h30 / 14h - 17h30	9h - 12h30 / 14h - 17h30	9h - 12h30 / 14h - 17h30
Formaliser un projet territorial et mettre en place une contractualisation territoriale (Ligue-comités, comité-clubs)	Mettre en place une stratégie de créations de clubs, de hausse des licenciés et d'accès aux équipements	Créer et animer les bassins de clubs
Mise en place concertée du projet territorial	Recensement des pratiques et cibles avant d'engager des actions de créations de clubs	Définition d'un bassin de clubs, son utilité et ses contours
Définition des rôles à jouer par chaque acteur du projet	Méthodologie de mise en place d'actions visant la création et la fidélisation de clubs	Animation d'un bassin
Éléments de partage du projet	Moyens à mettre en œuvre, le qui fait quoi dans l'organisation	Moyens à mettre en oeuvre pour dynamiser le bassin
Critères de la contractualisation déclinés du projet territorial	Communication entre échelons territoriaux : outils, suivi	
Volume horaire : 7h	14h	7h
Coût : 200 €	400,00 €	200,00 €

800 € pour le suivi des 3 modules

Contact : Cédric Grosjean - 06 25 31 25 46 - cedric.grosjean@wanadoo.fr